
Madame Anne GENETET
Députée Asie - Océanie - Europe orientale
11ème circonscription des Français établis hors de France

Paris, le 5 avril 2022

Monsieur le Gouverneur,

Je souhaite attirer votre attention sur l'augmentation des frais de tenue de compte pratiquée par un certain nombre de banques françaises à l'endroit des Français qui résident hors de l'Espace économique européen.

Beaucoup de nos compatriotes qui choisissent de vivre à l'étranger continuent de détenir un compte bancaire français soit parce qu'un tel compte leur est indispensable pour payer leurs impôts en France, soit pour recevoir leur pension de retraite française, des remboursements de frais de santé ou des loyers, soit pour assurer l'entretien de proches en France, enfants étudiants ou parents âgés.

Au cours de ces dernières années, et particulièrement depuis l'épidémie de Covid-19, je suis régulièrement alertée par des Français qui résident hors de l'Espace économique européen, et qui constatent une augmentation alarmante des frais de tenue de leur compte, pour un service strictement identique.

Ce problème n'en serait pas un si la faculté de changer de banque n'était pas une démarche aussi fastidieuse pour les expatriés. Ainsi, de nombreuses banques continuent de demander une présence en agence afin d'ouvrir un compte, alors même que les déplacements internationaux demeurent contraints par les mesures sanitaires au Covid. Certains établissements, par excès de zèle, n'hésitent pas non plus à refuser purement et simplement des expatriés, ou à fermer leurs comptes du jour au lendemain, au motif de se conformer à des sanctions ou à une actualité internationale. Enfin, certaines banques en ligne ne sont tout simplement pas accessibles dans certaines régions du monde, comme Taïwan.

Il résulte de cette situation une grande incompréhension, un profond malaise et un sentiment d'injustice croissant. C'est tout particulièrement vrai s'agissant des Français non-résidents pour qui détenir un compte bancaire français est une nécessité absolue.

Au travers de ce courrier, je tenais donc à me faire leur porte-parole et à appeler votre plus grande vigilance envers ces pratiques commerciales injustes, qui contribuent malheureusement à exclure les français aux revenus les plus modestes de la possibilité de détenir un compte en France. La procédure de droit au compte, à cet égard, ne résout pas tout, loin s'en faut, et une sensibilisation des établissements bancaires aux difficultés rencontrées par nos compatriotes de l'étranger serait sans doute une initiative bienvenue de la part de la Banque de France.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à mon alerte, je vous prie de croire, Monsieur le Gouverneur, en l'assurance de ma très haute considération.



Anne Genetet

Monsieur François VILLEROY DE GALHAU
Gouverneur de la Banque de France
31, rue Croix des Petits-Champs
75049 Paris Cedex 01